



CERCLE D'ESCRIME DE SAINT-LO

Siège social : Salle Fernand Beaufils, 11, place du Champ de Mars, 50000 Saint-Lô
Adresse postale et entraînements : Salle du Bouloir, 48 bis, bd du Midi, 50000 Saint-Lô
Courriel : contact@escrimesaintlo.fr
Site Internet : <http://escrimesaintlo.fr>
Tel. contact : 06.82.28.99.69

INFORMATIONS DE RENTRÉE Saison sportive 2023-2024

Salle d'entraînement : Salle du Bouloir, 48 bis boulevard du Midi, 50000 Saint-Lô

Horaires des cours

Mercredi après midi :	14 h 00 à 15 h 00	Escrime groupe initiation 6-9 ans.
	15 h 00 à 16 h 30	Escrime groupe jeunes 10-13 ans
Mercredi soir :	18 h 30 à 20 h 00	Escrime adolescents et adultes
Judi soir :	18 h 30 à 20 h 00	Sabre laser
Vendredi soir :	18 h 30 à 20 h 30	Escrime adolescents et adultes

Reprise des cours : à partir du **jeudi 7 septembre 2023**

Permanences d'inscription à la salle d'escrime du Bouloir :

Renseignements, pré-inscriptions et réservation des tenues et des masques d'escrime

Mercredi 6 septembre 14h00 à 16h30 et 18h30 à 19h30

Pour le sabre laser, possibilité de s'inscrire dès le 1er cours du jeudi 7 septembre.

Animations publiques : Renseignements, démonstrations et animations :

Samedi 26 août	14h-18h	« Tous en short » à Condé/Vire
Samedi 2 septembre	10h-18h	« Forum des associations » au Haras de St-Lô
Dimanche 3 septembre	10h-17h	« Fêtes des activités en famille » à Ste Suzanne/Vire
Samedi 9 septembre	10h-18h	« Vitalform » sur le parking de Décathlon à St-Lô

Documents obligatoires à fournir pour l'inscription :

- **Fiche de pré-inscription** à télécharger sur Internet et à renvoyer complétée par mail au club, (Pour les mineurs, celle-ci vaut autorisation parentale pour effectuer les 3 séances gratuites).
Ce document n'est pas nécessaire pour les ré-inscriptions, mais uniquement pour les nouveaux.
- Pour l'escrime, **un chèque de caution de 250 euros** pour le prêt de la tenue et du masque
Celui-ci ne sera pas encaissé. (Pas de chèque de caution pour le sabre laser).
- **Le(s) chèque(s) de cotisation**, déduction faite des éventuelles réductions (voir cond. financières).
- **Attestation de santé** ou **Certificat médical**.
Différents documents à télécharger sur internet selon le cas
Pour le renouvellement de licence, le certificat est valable 3 ans (sous certaines conditions).

Matériel :

Le club prête gratuitement la tenue et le matériel pour la pratique de l'escrime ou du sabre laser.

Pour l'escrime :

- Matériel individualisé : tenue (veste, sous-cuirasse de protection et pantalon), masque et, bustier protège-poitrine (pour les jeunes filles et femme).
Cette tenue est confiée aux familles pour l'année, contre remise d'un chèque de caution de 250 €.
- Autre matériel : armes (fleurets, épées ou sabres), fils de corps et cuirasses métalliques.
Ce matériel reste au club, sauf pour les compétitions et les stages.

Pour le sabre laser : masque (pour les 1ères séances) et sabre laser

Éléments de tenue complémentaire obligatoires demandés :

- **Pour tous (escrime et sabre laser) :** une paire de chaussures de sport et un T-shirt de préférence en coton pour absorber la transpiration
- **Pour l'escrime :** un gant d'escrime (vendu par le club au prix remisé club de 15 €) et une paire de chaussettes blanches, montant aux genoux (de type chaussettes de foot)

Conditions financières et avantages particuliers :

- 3 séances d'initiation gratuites avant de prendre l'inscription définitive.
- Tarif annuel de base : **210 €** (comprenant : licence, assurance et cotisation club).
- Après déduction des éventuelles réductions et avantages, possibilité de payer le solde en **2 ou 3 chèques** qui seront mis à l'encaissement à 1 mois d'intervalle à partir d'octobre.
- Paiement possible de tout ou partie de la cotisation en chèques vacances ANCV et / ou coupons sports.

Réductions et avantages particuliers :

Toutes ces réductions sont cumulables, le cas échéant en fournissant les justificatifs et/ou en saisissant votre code d'accès.

Avantages club

- **Ristourne de 30 € pour toutes les féminines** pour favoriser la pratique féminine.
- **Ristourne de 15 €** à partir du 2ème licencié d'une famille (parents, frères ou sœurs).

Réductions cartes diverses

- **de 25 €** avec la **carte Kiosk Agglo** pour les jeunes de 3 à 15 ans résidents de Saint-Lô Agglo.
- **de 25 €** avec la **carte SPOT 50** du Conseil Départemental de la Manche (pour les 10 - 15 ans).
- **de 30 €** pour pratique sportive/artistique de la carte **Atouts Normandie** (pour les 15 - 25 ans),
- **de 50 €** avec le **Pass Sport** pour tous les 6 17 ans bénéficiaires de l'ARS et certains autres jeunes ou étudiants. (valable au plus tard jusqu'au 31/12)

De nombreuses informations sont régulièrement mises en ligne sur le site Internet du club.

N'hésitez pas à vous connecter : <http://escrimesaintlo.fr>

Toute l'équipe du Cercle d'Escrime

Entretien du matériel d'escrime :

- *Pour les tenues : lavage en machine, programme linge délicat à 30° ou 40°. Pas de javel, de sèche-linge ni de repassage.*
- *Pour les masques (1 à 2 fois par an) soit à la main avec une brosse douce, soit en machine enveloppé dans une drap de bain ou une taie d'oreiller. A faire sécher dans un lieu bien ventilé.*
- *Menues réparations : les tenues d'escrime prêtées gratuitement aux familles peuvent parfois nécessiter de menues réparations (bouton à recoudre, scratch à changer, petites coutures, ..). Nous demandons aux familles de bien vouloir les effectuer pour toujours respecter les règles de sécurité et de protection individuelle des escrimeurs. Les réparations plus importantes (changement de fermeture à glissière défectueuse, ...) sont effectuées par le club.*